



Condition général du concours Wedding Table Contest – WTC « La plus belle table de mariage 2021 »

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société Jaelys (WTC), dont le siège social est au 64 avenue André Morizet 92100 Boulogne, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro 79876367800025, numéro de TVA intracommunautaire FR39798763678 et, d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat auprès de Jaelys (WTC).

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre JAELYS (propriétaire et dépositaire du Wedding Table Contest) et l'acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat de billet(s) ou produit(s) effectué par le biais du site marchand du WTC <http://www.weddingtablecontest.com/>, que l'acheteur soit professionnel ou consommateur. L'acquisition des billets implique une connaissance et une acceptation définitive et sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Jaelys. Jaelys se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Ces conditions générales de ventes peuvent faire l'objet de systèmes dérogatoires en cas de situations exceptionnelles indépendantes de la volonté de Jaelys.

1. Commande, règlement et envoi des billets à domicile

Toute commande validée rend la vente ferme et définitive. Toute modification ou annulation de l'achat est impossible : les billets ne sont ni échangés ni remboursés, même en cas de perte ou de vol.

À la demande de l'acheteur, il lui sera adressé une facture sur papier faisant ressortir la TVA.

Jaelys se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

1.a. Commande des places (vente en ligne)

La location par Internet est ouverte pour nos manifestations dans la limite des places disponibles dans la catégorie et/ou le tarif souhaité(s).

Le module de gestion des places vous attribue automatiquement les meilleures places disponibles, au moment où vous vous connectez. Ces places sont bloquées 20 minutes à partir du moment où vous les sélectionnez.

L'acheteur qui souhaite acheter de la billetterie doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées
- remplir son panier en ligne en donnant les références des manifestations choisies
- valider sa commande après l'avoir vérifiée
- effectuer le paiement dans les conditions prévues (cf. 1.b. Règlement de la commande)
- confirmer sa commande et son règlement

La confirmation de la commande (bouton « Payer ma commande ») entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. **L'acceptation des conditions générales de vente est obligatoire pour valider la commande. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.** La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées. Le vendeur communiquera par courrier électronique la confirmation de la commande enregistrée.

1.b. Règlement de la commande

L'achat des places en ligne se fait uniquement par carte bancaire et service Paypal. Les cartes bancaires permettant de régler l'achat en ligne sont uniquement les cartes des réseaux Carte Bleue – Visa - American Express - Eurocard-Mastercard – JCB – Diners Club – Union Pay (cf. 3. Informations complémentaires).

Les données enregistrées par Jaelys constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre Jaelys et ses clients. Les données enregistrées par le système de paiement sécurisé constituent la preuve des transactions financières.

Le compte bancaire de l'acheteur sera immédiatement débité de la valeur du montant des places. Les prix figurant sur les supports de communication du Jaelys (WTC) sont des prix TTC en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de TVA pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services. Jaelys (WTC) se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le site le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur. Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de traitement de commandes, de transport et de livraison (cf 1.c. Envoi des billets à domicile).

Si vous rencontrez un problème lors de l'achat des places, contactez la Billetterie au 01 46 06 33 84 aux heures ouvrables.

1.c. Envoi des billets à domicile

Une fois votre achat effectué, si le mode d'obtention choisi est l'envoi à domicile, les billets sont envoyés par courrier en lettre à l'adresse que vous aurez indiquée :

- Paris et région parisienne = envoi des billets au plus tard trois jours avant la date de la manifestation.
- Province = envoi des billets au plus tard cinq jours avant la date de la manifestation.
- Etranger = envoi des billets au plus tard quinze jours avant la date de la manifestation.

En cas d'achat de dernière minute ne permettant plus l'envoi des billets à domicile (billets commandés à moins de 3 jours d'une représentation), ils seront gardés à nos guichets et à récupérer le jour même de la manifestation. Pour retirer vos billets, veuillez vous munir de votre e-mail de confirmation.

L'acheteur doit au moment de la remise du billet vérifier le nom, la date et l'heure de la manifestation ainsi que le prix y figurant. Aucune réclamation ne pouvant être admise après la représentation, l'acheteur devra surveiller la bonne réception de vos billets.

En cas de non réception de ceux-ci, prendre contact avec la Billetterie, par téléphone (du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h) au 01 46 06 33 84 ou par e-mail : weddingtablecontest@gmail.com

1.d. Conditions spécifiques au billet électronique (e-ticket)

L'e-ticket vous permet d'imprimer les billets achetés à partir d'un accès Internet. Pour être valide, un e-ticket doit être imprimé sur une feuille A4 blanche, ou être présenté de manière lisible sur un téléphone de type smartphone. **À chaque place achetée correspond un billet.**

Les billets sont pourvus d'un code barre unique. La validité des billets est contrôlée et enregistrée à l'entrée de nos lieux de manifestations à l'aide de lecteurs de code-barres. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. La reproduction de billets est interdite et ne vous procurera aucun avantage. L'organisateur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du billet correspondant. L'organisateur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le billet afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur, ni de vérifier l'authenticité d'un e-ticket dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à la manifestation. **Seule la première personne à présenter le billet sera admise à assister à la manifestation WTC. Elle est présumée être le porteur légitime du billet. En cas de perte, de vol ou de duplication, l'acheteur demeure responsable de l'utilisation de ses billets.** Jaelys (WTC) **n'enverra en aucun cas de duplicata.**

Les e-tickets peuvent être à tout moment téléchargés depuis le compte personnel en ligne sur <https://www.weddingtablecontest.com/event-details/wedding-table-contest-ed-2>

sous réserve d'avoir créé un compte.

Conservez votre billet en lieu sûr. Utilisez exclusivement un circuit de vente officiel pour acheter votre billet. N'acceptez jamais un billet qui vous est proposé par un inconnu car il pourrait s'agir d'une copie.

Si le détenteur d'un e-ticket est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté (voir également 2.a et 2.c.).

2. Responsabilités, réclamations

2.a. Responsabilité

Jaelys (WTC) ne peut être tenu pour responsable :

- en cas de non réception des billets due à un défaut d'activité du service postal, ou résultant d'une erreur concernant les informations fournies par le client lors de la prise de commande ;
- pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande ou d'impression du e-ticket à domicile, dans la mesure où Jaelys (WTC) ne les a pas provoquées intentionnellement ;
- en cas de perte ou vol par suite de négligence de billets physiques (il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, réémission du billet de quelque nature que ce soit) ;
- en cas d'utilisation illicite des e-tickets ;
- en cas d'annulation ou de report de la manifestation, indépendamment de la volonté de Jaelys (WTC) (voir 2.d. « Annulation et report ») ;

- de toute modification non-substantielle du contenu, du programme, de la durée ou de la distribution artistique, ou du changement éventuel de 1ère partie.

Le vendeur, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel qu'intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

2.b. Données à caractère personnel et RGPD

L'ensemble des traitements de données personnelles relatives aux acheteurs respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement général sur la Protection des données (Règlement UE 2016/679) désigné par « RGPD ». Les systèmes d'enregistrement automatique sont considérés comme valant preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande.

Les acheteurs peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à Jaelys (WTC) auprès de l'Administration à weddingtablecontest@gmail.com. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, les utilisateurs peuvent, à tout moment, exercer leurs droits d'accès, de rectification, de suppression des données les concernant ainsi que leurs droits de limitation et d'opposition au traitement et à la portabilité de leurs données personnelles.

Jaelys (WTC) archivera les commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1379 du Code civil. Les registres informatisés de Jaelys (WTC) seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

2.c. Exclusion du droit de rétractation

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L. 121-20-4 du Code de la consommation, l'acheteur ne peut pas exercer son droit de rétractation concernant les prestations de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs (**spectacles**) qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. **Les billets ne sont ni remboursés, ni échangés et ne peuvent être revendus à un prix supérieur à celui qu'ils portent (loi du 27 juin 1919). Ils sont valables uniquement pour la représentation pour laquelle ils ont été émis.**

2.d. Annulation et reports

Si la manifestation doit être interrompue au-delà de la moitié de sa durée pour cause sanitaire ou cas de force majeure, les billets ne seront pas remboursés. En cas d'annulation d'une manifestation ou d'interruption avant la moitié de sa durée, il est proposé à l'acheteur de reporter son billet pour une autre représentation ou une autre manifestation, de valeur équivalente.

Si la date de la manifestation est modifiée, les billets sont reportés sur la nouvelle date prévue par l'organisateur.

Toute demande de remboursement doit être faite dans un délai de trois mois sous peine de forclusion. Elle s'entend hors frais de réservation et de dossier et sans dédommagement d'aucune sorte, sur présentation du billet concerné. Seul le prix mentionné sur le billet sera remboursé, hors frais annexes (frais d'envoi, transports, hôtellerie, parking, etc...).

3. Informations complémentaires

L'entrée dans les lieux de représentation et la possession d'un billet rend de plein droit opposable le règlement intérieur, disponible sur le site Internet <https://www.weddingtablecontest.com/reglement-weddingtablecontest>. Celui-ci complète le règlement de visite du WTC.

Les tarifs réduits sont accordés sur présentation d'un justificatif de l'école Jaelys pour les JAELYSIENS qui peut être demandé par les contrôleurs à l'entrée du lieu de la manifestation. En cas de défaillance, la différence avec le tarif plein devra être réglée pour accéder à la manifestation.

Les billets physiques, pour être valables, doivent nécessairement être accompagnés du coupon de contrôle détachable correspondant.

3.a. Accès et contrôle des billets

3.a.i. Spectacles placés et assis WTC (dans une limite de 20 places)

En règle générale, les accès sont fermés dès le début du spectacle.

- Le placement au siège numéroté est garanti uniquement jusqu'à 5 minutes avant le début du concours.
- Les portes de la salle sont fermées dès l'heure prévue de début du concours et le spectateur retardataire ne sera placé qu'au moment opportun, sans provoquer de perturbation pour les autres spectateurs ou les participants, et sans aucune garantie sur le placement au siège indiqué sur le billet, afin de ne pas perturber le concours, tout en sachant que le droit d'accès à la salle n'est plus garanti après le début du spectacle.
- Le retard du spectateur ne peut donner lieu à aucun remboursement ou aucune compensation de quelque nature que ce soit.

3.a. Placement

Une personnes du WTC sera là pour vous placer.